

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12/03/2019

Dossier complet le :

12/03/2019

N° d'enregistrement :

2019_3394

1. Intitulé du projet

Création d'un bassin de stockage des eaux condensées de 100 000 m³ en vue de son utilisation dans le process de substitution d'une partie des eaux de forage.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TEREOS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Philippe LEVEL - Ingénieur process / Projet exploitation & responsable atelier
déshydratation

RCS / SIRET

5 3 3 2 4 7 9 7 9 0 0 0 5 7

Forme juridique

Union des stés coopératives agricoles

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
21	Barrage et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker. a) Barrages de classes B et C pour lesquels le nouveau volume d'eau ou un volume supplémentaire d'eau à retenir ou à stocker est inférieur à 1 million de m ³ . Classement IOTA : autorisation au titre de la loi sur l'eau : rubrique 3.2.5.0 – Barrages de retenue et digues de canaux (modification non substantielle car site soumis à autorisation au titre des ICPE).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Lors du pressage des pulpes de betteraves, après le passage en diffusion, une grande quantité d'eau est récupérée (eau de la betterave). Cette eau passe à travers un système d'épuration et est ensuite évaporée sous forme de vapeur. En traversant des échangeurs pour récupérer l'énergie, cette vapeur redevient liquide. Une fois sous forme liquide, cette eau est stockée dans des bassins d'eaux condensées pour y être ensuite réutilisées sur site à la place des eaux de forage.

Actuellement, il existe deux bassins d'eaux condensées sur le site, pour un volume total de 66 000 m³. Lorsque l'usine tourne à un régime nominal, un excédent d'eau condensée de 100 m³/h est produit dont une partie est stockée dans les bassins.

Pour être autonome en eau, le besoin de stockage est de minimum 166 000 m³, d'où la volonté de construire un bassin de stockage de 100 000 m³. L'objectif du site est de réduire la consommation d'eau de forage à 25 000 m³ par an.

Le nouveau bassin de 100 000 m³ permettra donc de stocker le reste des eaux condensées afin de diminuer le volume de pompage des eaux de forage. Le bassin stockera les eaux excédentaires de septembre à janvier pendant la campagne de betteraves pour une utilisation sur une année complète.

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à plusieurs motivations :

- Atteindre les objectifs RSE du Groupe TEREOS ;
- Respect des engagements auprès de la Communauté Urbaine d'Arras et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ;
- Economiser l'eau des forages ;
- Réduction des taxes sur le pompage des eaux de forage, des coûts de transferts et de traitement de cette eau dans les bassins de la sucrerie ;
- Economie de volume de fertirrigation en inter-campagne (chaque mètre cube d'eau de forage prélevé est égal à un mètre cube de fertirrigation).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les terres excavées dans le cadre de la création du bassin seront réutilisées pour la construction des digues. Le surplus de ces terres sera transporté sur la plateforme de TEREOS à proximité des bassins de sucrerie, situé à environ 2 km du site. Ces terres seront utilisées ultérieurement pour la création de digues internes aux différents bassins.

Les travaux de mise en place du bassin seront réalisés entre avril et septembre 2019 selon le planning suivant :

- Avril : évacuation des excédents de terre avec tracto-benne entre le chantier et la plateforme 40 ha ;
- Mai - Juin : construction du bassin ;
- Juillet - Août : bâchage du bassin ;
- Septembre : finition du chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les dimensions du bassin sont les suivantes :

- Surface de remplissage : 18 139 m² ;
- Hauteur maximum de remplissage : 6,9 m ;
- Altitude de remplissage : 100,69 m NGF et 1 m de garde d'eau.

Le bassin sera rempli de septembre à janvier et en mode vidange de février à septembre.

Les digues seront réalisées avec les matériaux limoneux des déblais de la création du bassin. Selon les analyses du laboratoire, les terres pourront être traitées à 1 % de chaux.

Le bassin et les digues seront intégralement bâchées avec une membrane PEHD 15/10ème.

L'extérieur des digues sera engazonné.

Le bassin sera équipé d'un capteur ultrason reporté en supervision avec alarme du poste de garde.

Une échelle rongeur et une échelle d'accès piétonne seront mise en place au droit du bassin.

Une bouée de sauvetage sur le haut de digue permettra la sécurité en cas de noyade.

L'accès en haut de la digue sera assuré en voiture depuis l'intérieur de l'usine et contrôlé par le poste de garde.

Un forage dirigé entre le futur bassin et le bassin des eaux condensées n°2 en contrebas permettra le transfert des eaux entre les deux bassins.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation environnementale au titre du Code de l'Environnement : étude d'impact si nécessaire [article L.122-1 du Code de l'Environnement]

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de remplissage :	18 139 m ²
Hauteur maximale de remplissage :	6,9 m
Altitude de remplissage :	100,69 m NGF + 1 m de garde d'eau

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de la Sucrierie
Parcelle ZA n°2
62 175 BOIRY SAINTE RICTRUDE

Coordonnées géographiques¹

Long. 50° 12' 25" N Lat. 2° 45' 42" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du site se trouve à environ 12 km au nord-est du site (ZNIEFF de type II : complexe écologique de la vallée de la Sensée). La localisation de la ZNIEFF la plus proche est présentée en annexe 7.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site étudié n'est pas localisé au sein d'une zone couverte par un arrêté de protection du biotope. Aucune zone couverte par un arrêté de protection du biotope n'est présent dans un rayon de 20 km autour du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site étudié n'est pas localisé au sein d'un de ces espaces. Aucun espace de ce type n'est présent dans un rayon de 20 km autour du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de prévention du bruit dans l'environnement a été validé le 15/10/2012 dans le département du Pas-de-Calais. Le territoire n'est cependant pas concerné par un plan d'exposition au bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site étudié n'est pas localisé au sein d'un bien inscrit, un monument historique ou un site patrimonial remarquable. Les sites inscrits ou classés les plus proches du site sont localisés sur les communes d'Arras et d'Achicourt à environ 7 km au nord du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas localisé au sein d'une zone humide. La localisation des zones humides les plus proches du site sont présentées en Annexe 8.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Boiry-Sainte-Rictrude est concerné par un plan de prévention des risques naturels pour les mouvements de terrain Prescrit le 14/03/2002
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site a toujours été occupé par un espace vierge utilisé auparavant pour le stockage de matériaux de campagne (silex, cailloux, incuits, criblés). Il ne s'agit pas de matériaux pouvant impacter les sols.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est localisé au sein d'aucun périmètre de protection rapproché d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine. Le captage d'eau potable le plus proche du site est le captage référencé BSS000DGWF localisé à environ 1,2 km au sud du site et son périmètre de protection ne concerne pas le site du projet. La localisation du captage AEP le plus proche et du périmètre de protection est présenté en annexe 9.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site étudié n'est pas localisé au sein d'un site inscrit Les sites inscrits les plus proche du site du site sont localisés sur les communes d'Arras et d'Achicourt à environ 7 km au nord du site.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche du site est localisé à environ 20 km à l'ouest du site d'étude (Massif forestier de Lucheux). La localisation des sites NATURA 2000 les plus proches est présentée en annexe 6.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites classés les plus proche du site du site sont localisés sur la commune d'Arras à environ 7 km au nord du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de prélèvement d'eau. Au contraire, la mise en place du nouveau bassin des eaux condensées permettra de réduire la consommation d'eau pompée au niveau des forages (économie de 185 000 m3 d'eau de forage par an).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de modification des masses d'eaux souterraines (absence de prélèvement dans les eaux souterraines).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terres excavées dans le cadre de la création du bassin seront réutilisées pour la construction des digues. Le surplus de ces terres sera transporté sur la plateforme de TEREOS à proximité des bassins de sucrerie, situé à environ 2 km du site. Ces terres seront utilisées ultérieurement pour la création de digues internes aux différents bassins.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'a aucun impact sur le milieu naturel. En effet, le site du futur bassin est actuellement occupé par un terrain nu présentant des zones de stockage de matériaux divers. Aucune végétation n'est présente sur le site et aucun défrichement n'est nécessaire dans le cadre du projet. Des rangées d'arbres sont présentes en limite nord (rue de la sucrerie) et ouest du site. Cette végétation sera maintenue en place dans le cadre du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas considéré comme un espace naturel car il est déjà utilisé par TEREOS pour du stockage de matériaux divers. Aucune végétation n'est présente sur le site.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Boiry-Sainte-Rictrude est concernée par le risque de transport de marchandises dangereuses. En effet, une conduite de gaz naturel est présente sur la commune de Boiry-Sainte-Rictrude. Cette conduite n'est pas située au droit ou à proximité immédiate de la zone du projet. La localisation de cette conduite est présentée en annexe 10.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Boiry-Sainte-Rictrude est concernée par les risques d'inondation et de mouvement de terrain. Cependant, le site n'est pas recensé comme une zone particulièrement sensible pour ces risques car : - la rivière le Cojeul est situé en contrebas du site (cote de 81 m NGF pour un site a une cote comprise entre 99,83 et 96,99 m NGF) ; - le fond du bassin sera a plus de 3 m par rapport à la nappe de la craie ; - le site n'a pas connu de mouvements de terrain et est situé en zone d'aléa nulle pour le retrait gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de risques sanitaires (stockage d'eau) et n'est pas concerné par des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le trafic sera limité uniquement aux entrées et sorties de camions pour l'évacuation des terres excavées depuis le bassin la rue de la sucrerie vers la plateforme de stockage de TEREOS, à 2 km du site. Cette phase sera temporaire (uniquement en avril 2019). En phase exploitation, le projet n'engendrera pas de trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera générateur de bruit au travers uniquement de la phase chantier en raison de l'intervention sur site des engins et matériels de chantier. Le bruit lié aux travaux ne sera ressenti qu'à certains moments particuliers : • Avril : évacuation des excédents de terre avec tracto-benne entre le chantier et la plateforme 40ha ; • Mai-Juin : Construction du bassin donc présence de pelleuse, bull et engins de chantier.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux condensées sont assimilables à de l'eau déminéralisée et ne génèreront aucune odeur.</p> <p>Selon la température de l'eau, le pH et l'absence de DCO, il n'y aura aucune création d'odeur malgré la présence de NH3. Deux bassins d'eaux condensées sont déjà présents sur site et ne montrent aucune odeur depuis 3 ans. De plus, une étude de gestion des odeurs réalisées sur Bucy-Le-Long et le retour d'expérience de TEREOS permettent d'affirmer l'absence d'odeur provenant de ces eaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Compte tenu du projet prévu au droit du site d'étude, celui-ci n'engendre pas de vibrations et n'est pas concerné par ce risque au vu de son environnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le bassin ne sera pas éclairé et n'engendrera donc pas d'émissions lumineuses.</p> <p>Au vue de l'environnement rural du site, le projet n'est pas concerné par des émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Compte tenu du projet prévu au droit du site d'étude, celui-ci n'engendre pas de rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le bassin prévu est un bassin de stockage étanche. Aucun rejet liquide n'est prévu.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le bassin prévu est un bassin de stockage étanche. Aucun reffluent n'est prévu.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Compte tenu du projet prévu au droit du site d'étude, celui-ci n'engendre pas de déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de l'environnement du site, le projet n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, paysager et archéologique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuellement occupé par des zones de stockage sera remplacé par un bassin. Le projet n'engendre donc pas de modifications sur les activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Plusieurs projets ont été approuvés sur la commune de Boiry-Sainte-Rictrude :

- Mise en place d'une installation de valorisation par méthanisation de matières organiques issues de l'agriculture (avis de l'autorité environnementale du 13/08/2014 ;
- Extension d'un élevage porcin actuellement soumis à autorisation afin de porter les effectifs détenus à 2701,7 animaux équivalents (avis de l'autorité environnemental du 17/12/2013).

Ces projets sont localisés sur la commune de Boiry-Sainte-Rictrude mais à une distance importante du projet. Les incidences globales et cumulées de ces projets avec le projet d'étude sont très faibles.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet prévoit la réduction des impacts potentiels qu'il pourrait engendrer de la manière suivante :

- Impact sur les eaux souterraines : Des dispositifs seront mis en place en phase chantier et en phase exploitation pour limiter le risque de pollution accidentelle des eaux souterraines (mise en place de procédures de sécurité, kits antipollution, suivi du chantier par un organisme de contrôle...).
- Impacts sur les déplacements : En phase chantier, le trafic sera limité uniquement aux entrées et sorties de camions pour l'évacuation des terres excavées depuis le bassin la rue de la sucrerie vers la plateforme de stockage de TEREOS, à 2 km du site. Cette phase sera temporaire (uniquement en avril 2019).
- Impacts sur le cadre de vie : Le projet aura, en particulier en phase de construction, des impacts sur le cadre de vie (bruit, poussières). Cependant, ces impacts seront de faible durée et des mesures seront prises afin de limiter au maximum ces impacts (arrosage des pistes, respect de la réglementation en matière de bruit et d'émission pour les engins de chantier).
- Impact visuel : voir détail en Annexe 4 - partie insertion paysagère.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu que :

- Les nuisances du site émises en phase trafic (bruit, trafic) semblent faible à l'échelle de la zone d'étude et limités dans le temps;
- Les terres excavées sont réutilisées sur site ;
- Le projet n'émet que peu de nuisances en phase exploitation (absence d'odeur, engazonnement des talus, maintien des arbres, impact visuel limité) ;
- Le projet permettra d'économiser environ 185 000 m³ d'eau de forage par an et aura donc un impact positif sur la consommation d'eau site ;

Nous estimons que le projet ne nécessite pas l'instruction d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe n° 7 : Localisation des ZNIEFF
Annexe n°8 : Localisation des zones humides
Annexe n°9 : Localisation des captages d'alimentation en eau potable
Annexe n°10 : Localisation des canalisations de gaz

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Boiry-Sainte-Rictrude

le, 05/03/2019

Signature

